



BOIS D'ARCY

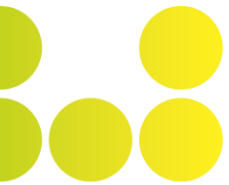


Réunion publique



Conformité assainissement et gestion des eaux pluviales

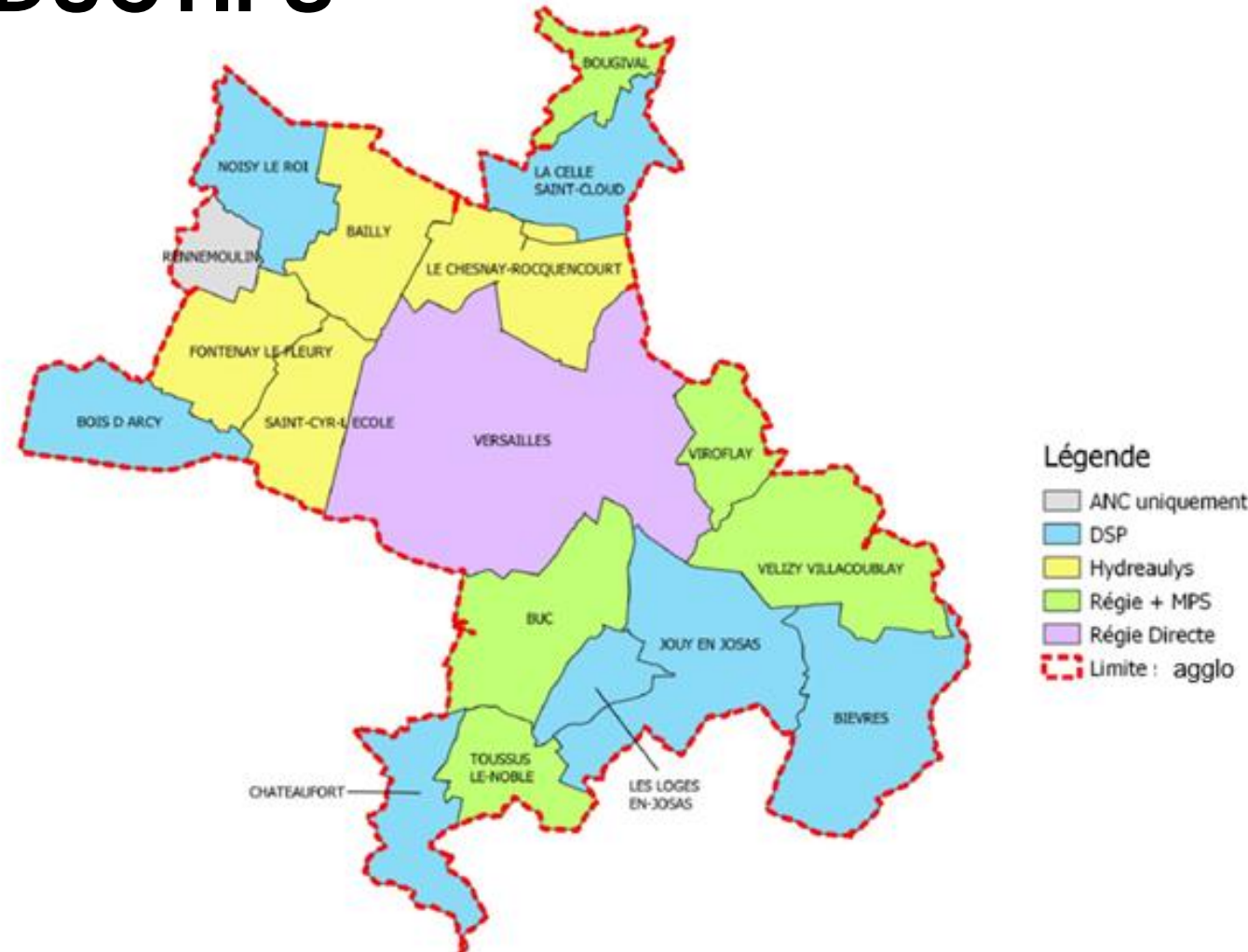
27 février 2024



PROPOS INTRODUCTIFS

M. Jérémie DEMASSIET,
1^{er} Maire-Adjoint en charge de
l'Environnement, du Développement
Durable et de la Voirie
Ville de Bois d'Arcy

M. Marc TOURELLE,
Maire de Noisy le Roi,
Vice-Président de Communauté
d'Agglomération de Versailles Grand Parc



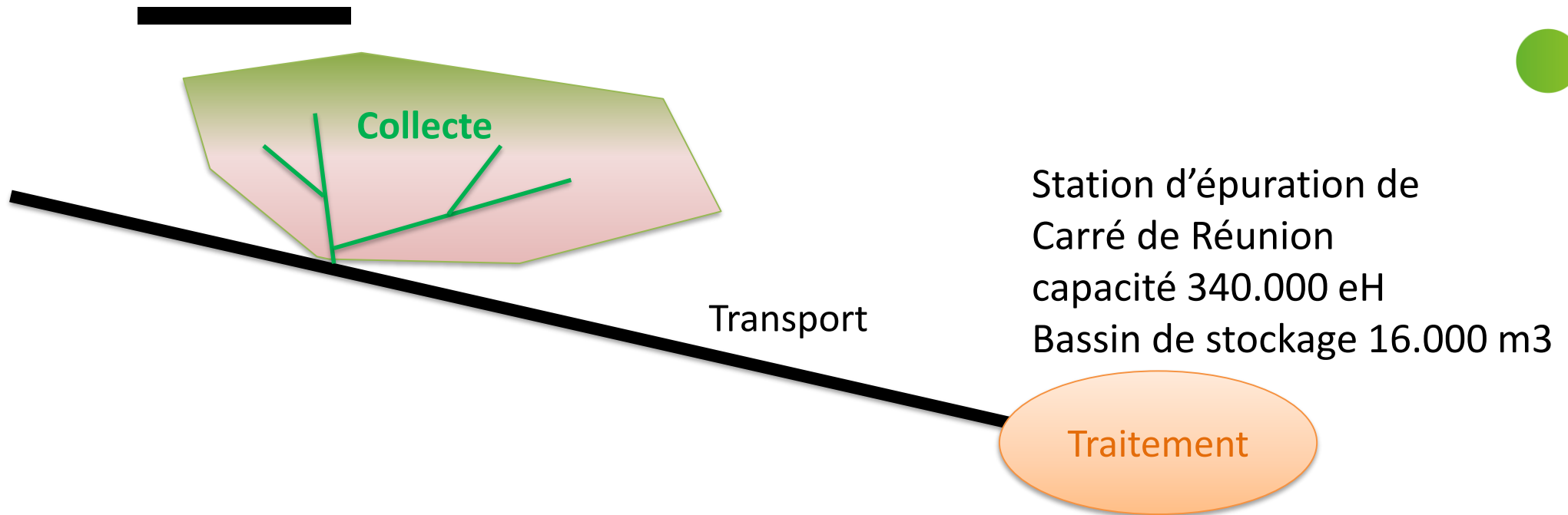


INTERVENTIONS

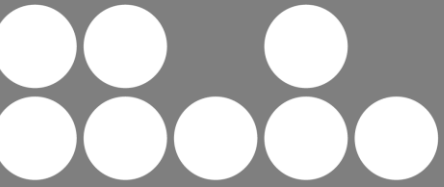
- ✓ ***Stratégie de bassin versant*** :
Sage de la Bièvre révisé (SMBVB)
- ✓ ***Connaissance du territoire*** :
SDA de Bois d'Arcy et quartier St Jean (SAFÈGE) ***et zonage*** eaux pluviales
- ✓ ***Règlement de service*** (VGP)
- ✓ ***Focus gestion des Eaux Pluviales à la parcelle*** (APC)
- ✓ ***Aides convention de mandat Agence de l'Eau Seine-Normandie*** (VGP)



RÔLE DES COLLECTIVITÉS



- **Collecte** : VGP pour 14 communes dont BOIS D'ARCY en gestion par délégation de service public (DSP)
- **Transport** : Hydreaulys, via SAINT CYR L'ECOLE
- **Traitement** : Hydreaulys, station de Carré de Réunion



Versailles**GrandParc**
communauté d'agglomération

SAGE DE LA BIÈVRE



LE SAGE



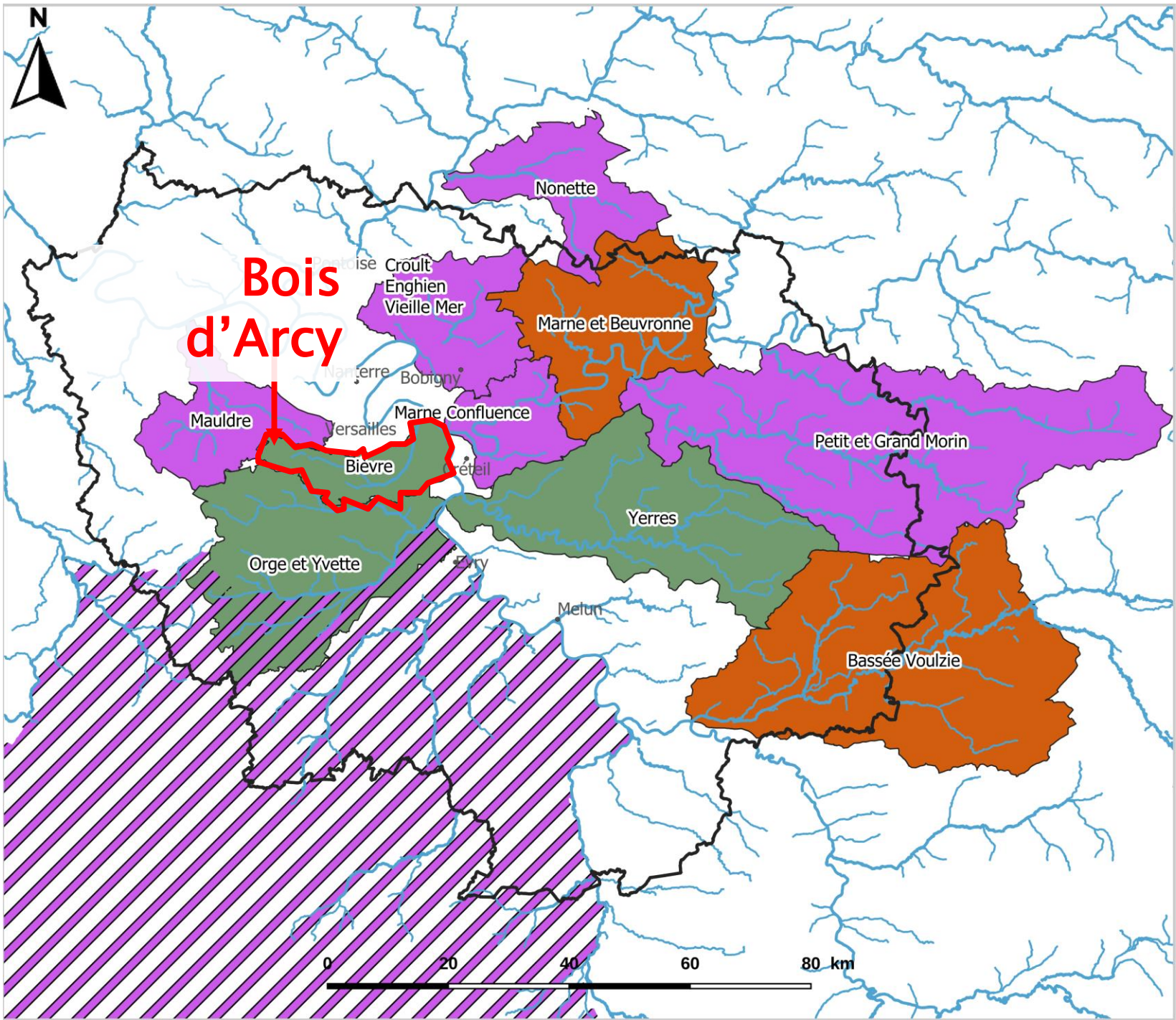
Versailles Grand Parc
communauté d'agglomération

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

BIÈVRE

27 février 2024





Édité le 05 décembre 2022

Avancement des SAGE

- Élaboration
- Mis en oeuvre
- En révision
- SAGE Nappe Beauce

Échelle : 1:800000
 Système de coordonnées :
 RGF93 / Lambert-93
 Sources : Données DRIEE -
 IRSTEA - IGN

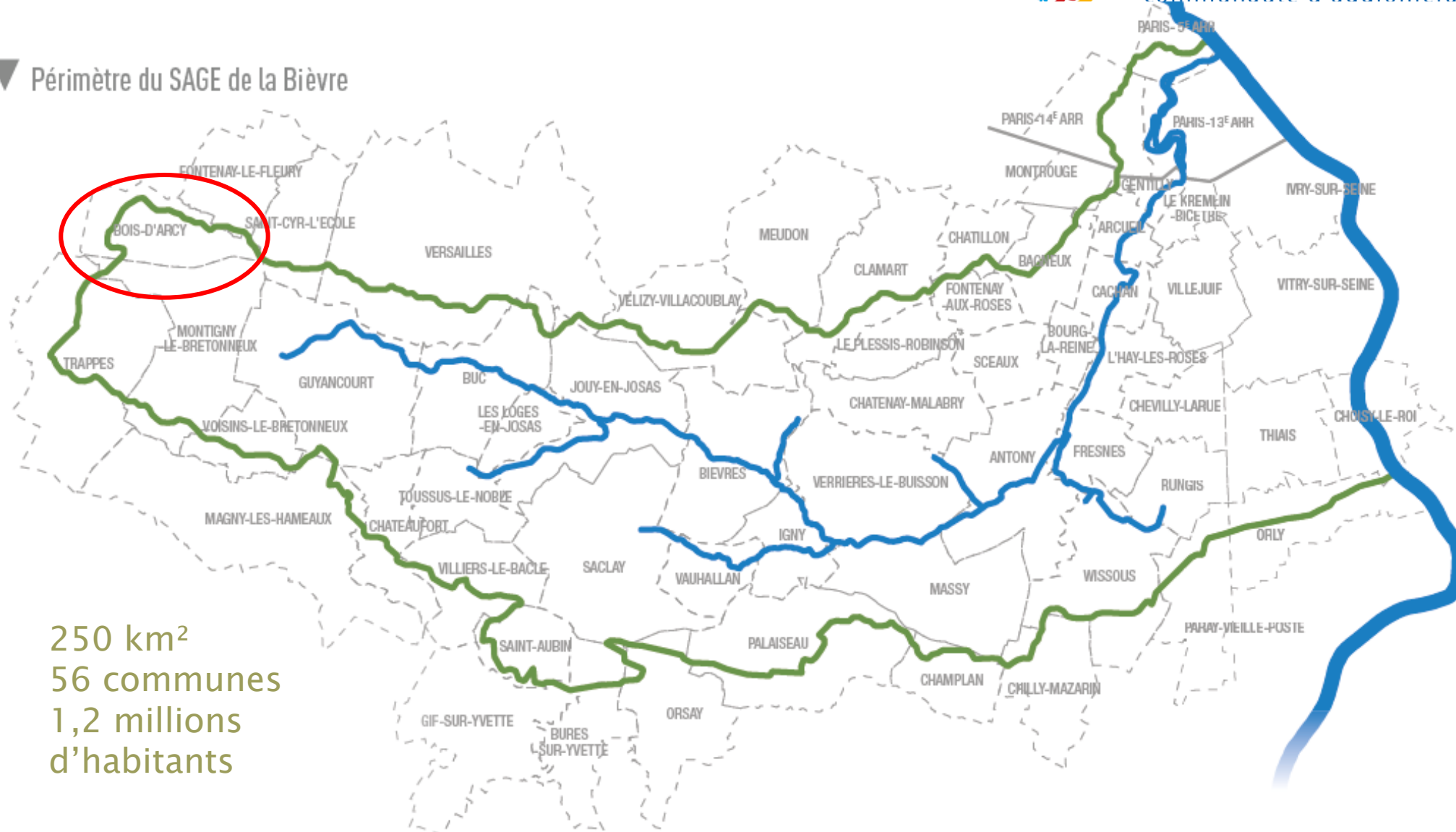

**PRÉFET
 DE LA RÉGION
 D'ÎLE-DE-FRANCE**
*Liberté
 Égalité
 Fraternité*

Le bassin versant de la Bièvre



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

▼ Périmètre du SAGE de la Bièvre



250 km²
56 communes
1,2 millions
d'habitants

➤ **LE SMBVB : un SYNDICAT D'ÉTUDES ET D'ANIMATION à l'échelle du bassin versant de la Bièvre**



Qu'est-ce qu'un SAGE ?



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération



C'EST UN DOCUMENT DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE L'EAU A L'ECHELLE D'UN BASSIN VERSANT

Le SAGE est composé de 2 documents

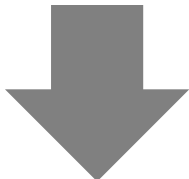


PAGD
59 dispositions



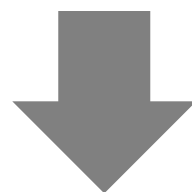
Règlement
4 règles

COMPATIBILITÉ



PLU

CONFORMITÉ



**IOTA & projets de construction sur un terrain
d'assiette > 1 000 m² (SAGE Bièvre)**

Portée juridique du règlement

Le règlement est opposable à toute personne publique ou privée pour l'exécution de toutes nouvelles :

- IOTA relevant de la « nomenclature eau »
- ICPE
- Opérations entraînant des impacts cumulés significatifs, indépendamment de la notion de seuil figurant dans la nomenclature



LE SAGE BIÈVRE EST APPROUVÉ !

Entrée en vigueur le 12 juillet 2023 • Arrêté
inter-préfectoral du 4 juillet 2023

ÊTRE DANS LE
BASSIN
LE BAIN



Les enjeux du SAGE

- 1 RECONQUÉRIR LES MILIEUX NATURELS** en revalorisant la Bièvre en milieu urbain (réouverture et renaturation) et en protégeant les zones humides
- 2 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU**, par la mise en conformité des branchements d'eaux usées et la réduction des produits phytosanitaires
- 3 MAITRISER LE RUISSELLEMENT DES EAUX PLUVIALES ET LIMITER LE RISQUE D'INONDATIONS**, par une gestion à la source des eaux pluviales et une protection des zones d'expansion de crues notamment
- 4 VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER DE LA BIÈVRE**

VOLET « EAUX PLUVIALES » DU SAGE BIÈVRE Versailles Grand Parc communauté d'agglomération

ARTICLE N°4 DU RÈGLEMENT

1 Zéro rejet de la **pluie cinquantennale** (59 mm en 4h) sur les communes du 78 (Versailles Grand Parc)

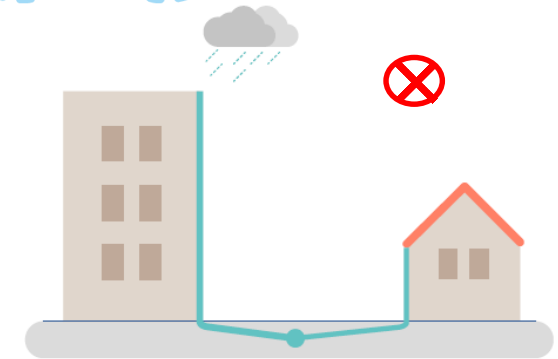
- ▶ Si impossibilité justifiée : abattement d'un minimum de **10 mm en 24h** (aucune dérogation possible), stockage à ciel ouvert et rejet à **débit limité imposé**.

2 Anticipation des effets de la **pluie centennale** (91 mm en 12h)

(modélisation, identification des axes d'écoulement, des zones susceptibles d'être inondées sur le terrain d'assiette ou en dehors...)

→ **Interdiction de créer de nouveaux ouvrages de stockage enterrés** (sauf pour récupération ou contraintes dûment justifiées et sous réserve de l'accord des services instructeurs et gestionnaires de réseaux)

- ▶ Projets concernés à **partir de 1000 m² de terrain d'assiette**.
- ▶ Toutefois le SAGE (disposition 49) invite les collectivités compétentes en urbanisme à définir des règles applicables aux projets dont le terrain d'assiette est inférieur à 1000m² en s'appuyant sur les règlements d'assainissement en vigueur ou sur les documents de norme supérieure s'ils existent (PLUi, SCOT), notamment l'obligation d'abattre les 10 premiers mm.



© Ville de Liège

LE SAGE



Versailles Grand Parc
communauté d'agglomération

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

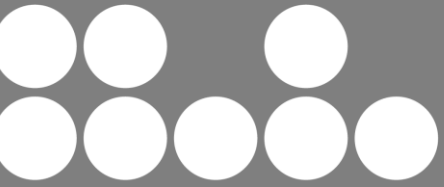
BIÈVRE

Maëva RODIER

Directrice du Syndicat
Mixte du Bassin Versant
de la Bièvre (SMBVB)

27 février 2024





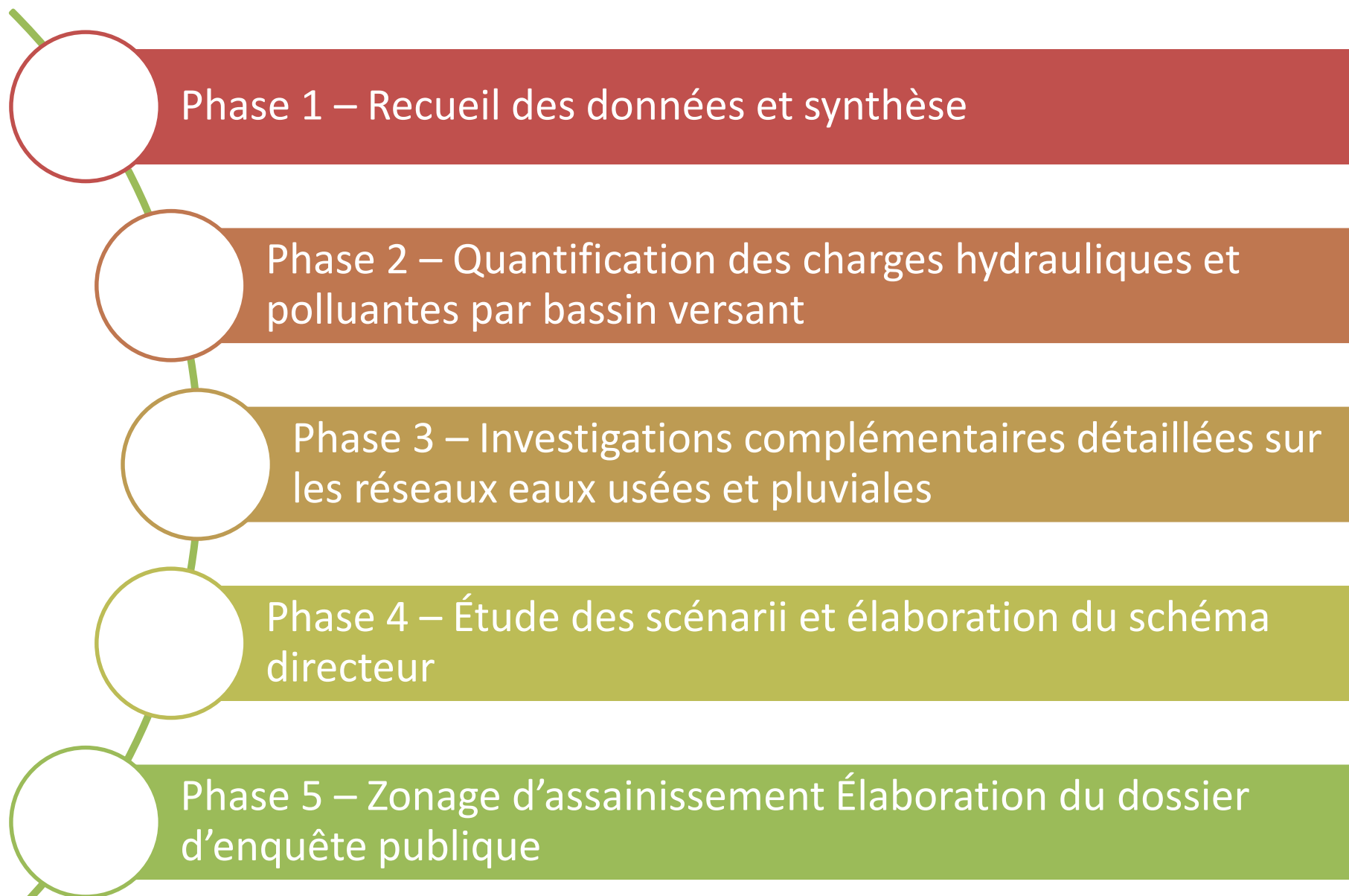
ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT ET ZONAGE DES EAUX PLUVIALES ET USÉES DE BOIS D'ARCY

ZOOM SUR LE QUARTIER SAINT JEAN

Phasage d'un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

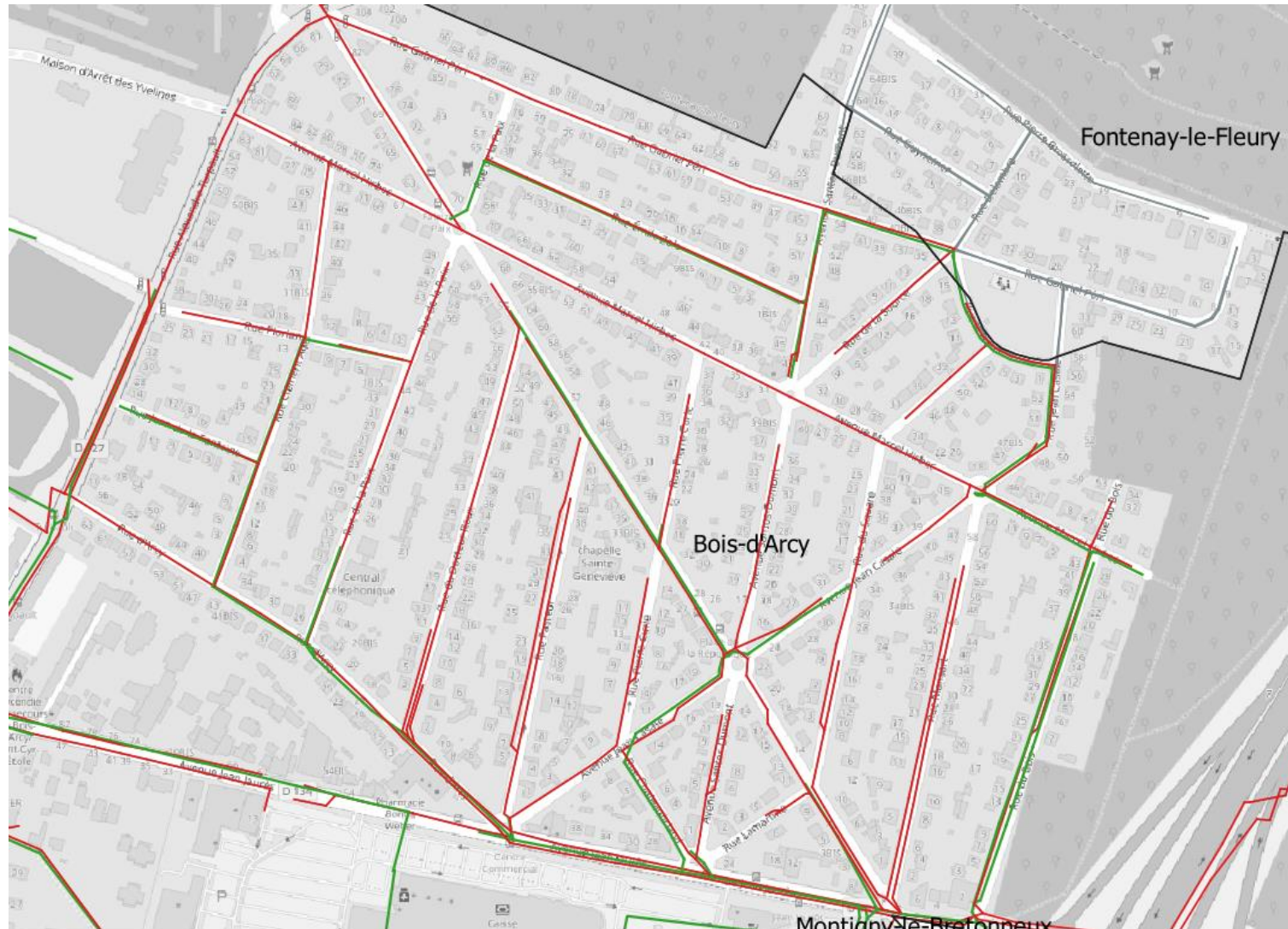


Plan des réseaux Zoom Quartier Saint Jean



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

- ❑ Longueur réseaux eaux pluviales 3,3 km => couverture 38% des voiries
- ❑ Longueur réseaux eaux usées: 8,6 km



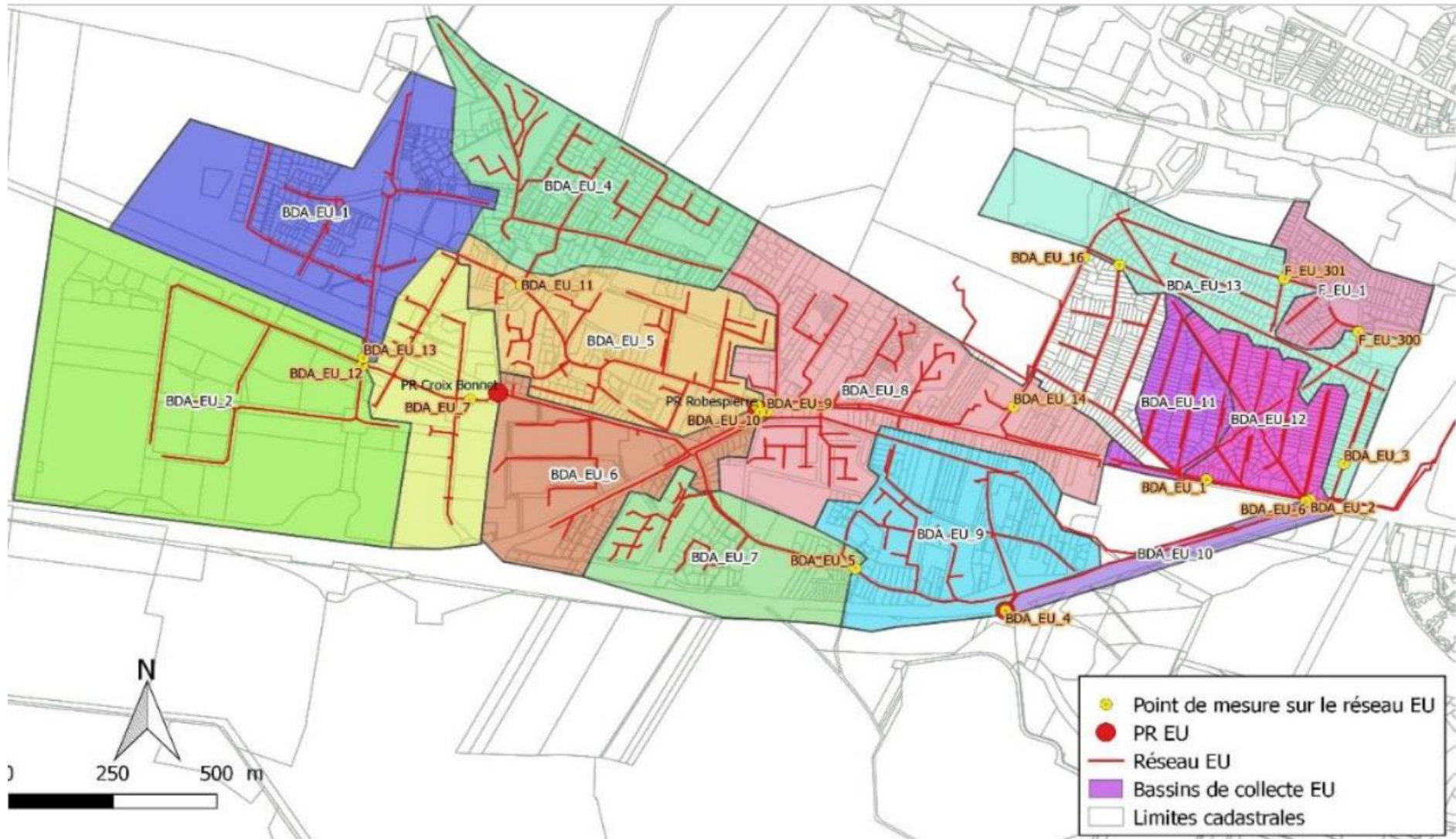
Campagne de mesures

Objectifs

- ❑ Quantifier les effluents par temps sec
- ❑ Identifier les mauvais raccordements de temps de pluie



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération



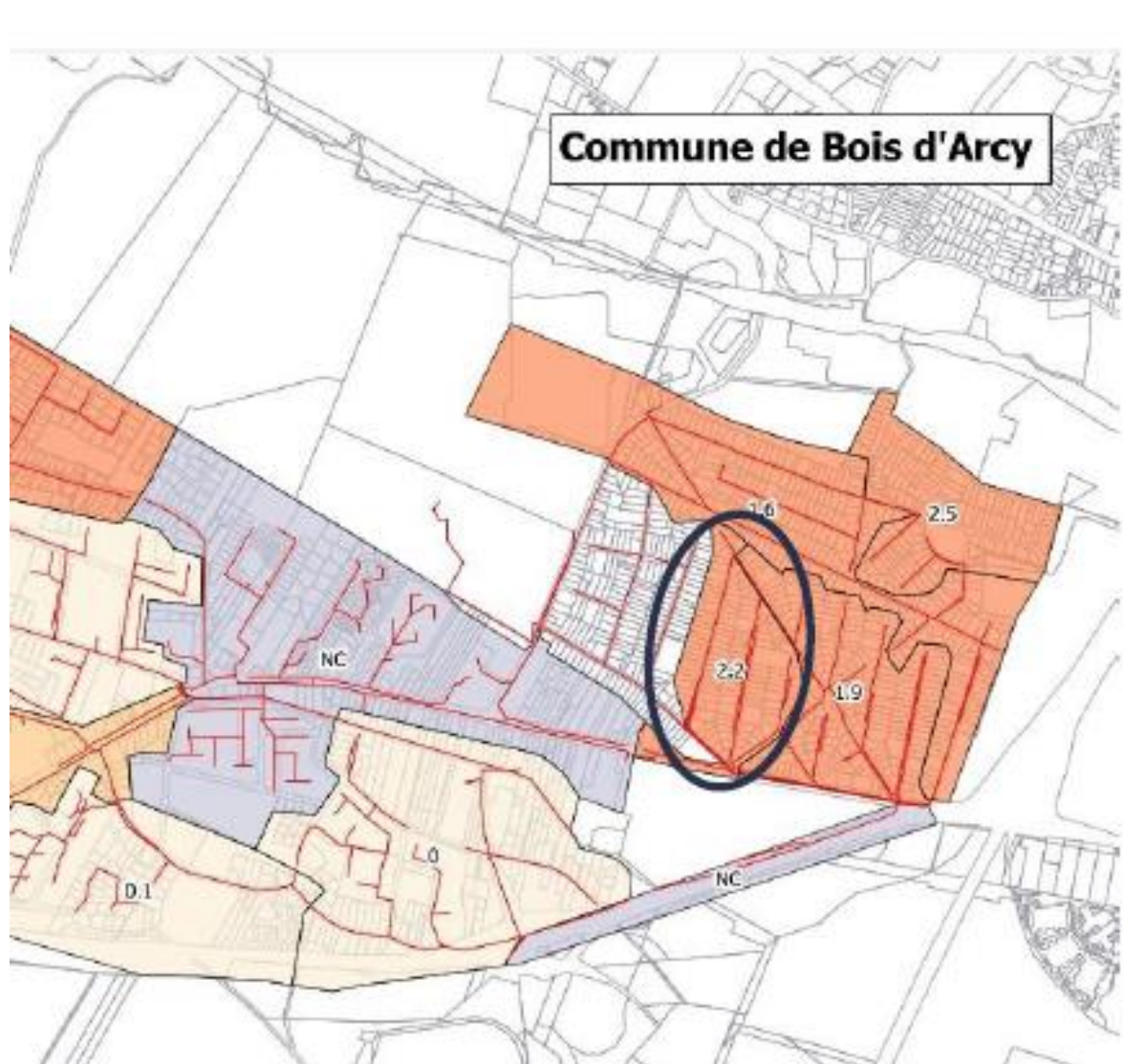
Campagne de mesures

Résultats Quartier St Jean par temps de pluie



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

- ❑ Recherche par temps de pluie des surfaces actives mal raccordées au réseau eaux usées
- ❑ Environ 80.000 m² pour les 4 bassins de collecte du quartier dont 3 sur Bois d'Arcy et 1 sur Fontenay le Fleury
- ❑ Se traduit par des coefficients de ruissellement de 20 à 30% suivant les secteurs
- ❑ Quartier St Jean identifié comme une zone prioritaire pour la commune de Bois d'Arcy



Tests à la fumée

Objectifs

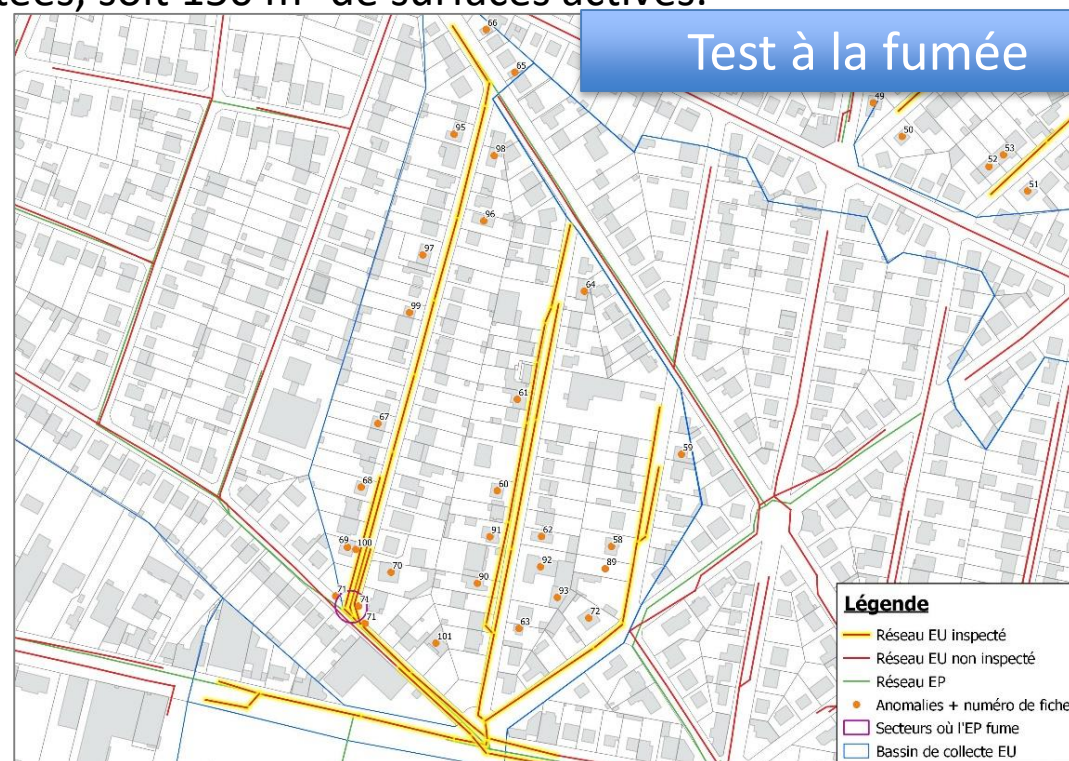
- ❑ Identifier les mauvais raccordements EP dans EU

Méthodologie

- ❑ Injection de fumée dans le réseau EU + identification des équipements EP qui fument

Résultats

- ❑ 26 habitations où une ou plusieurs gouttières ou grilles sont branchées au réseau d'eaux usées ont été détectées, représentant environ 2 829 m² de surface active.
- ❑ 3 grilles sur le domaine public raccordées au réseau d'eaux usées sur l'intersection entre la rue du Docteur Roux et la rue d'Arcy ont été détectées, soit 150 m² de surfaces actives.



Etude préalable au zonage pluvial

Aléa retrait gonflement des argiles



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

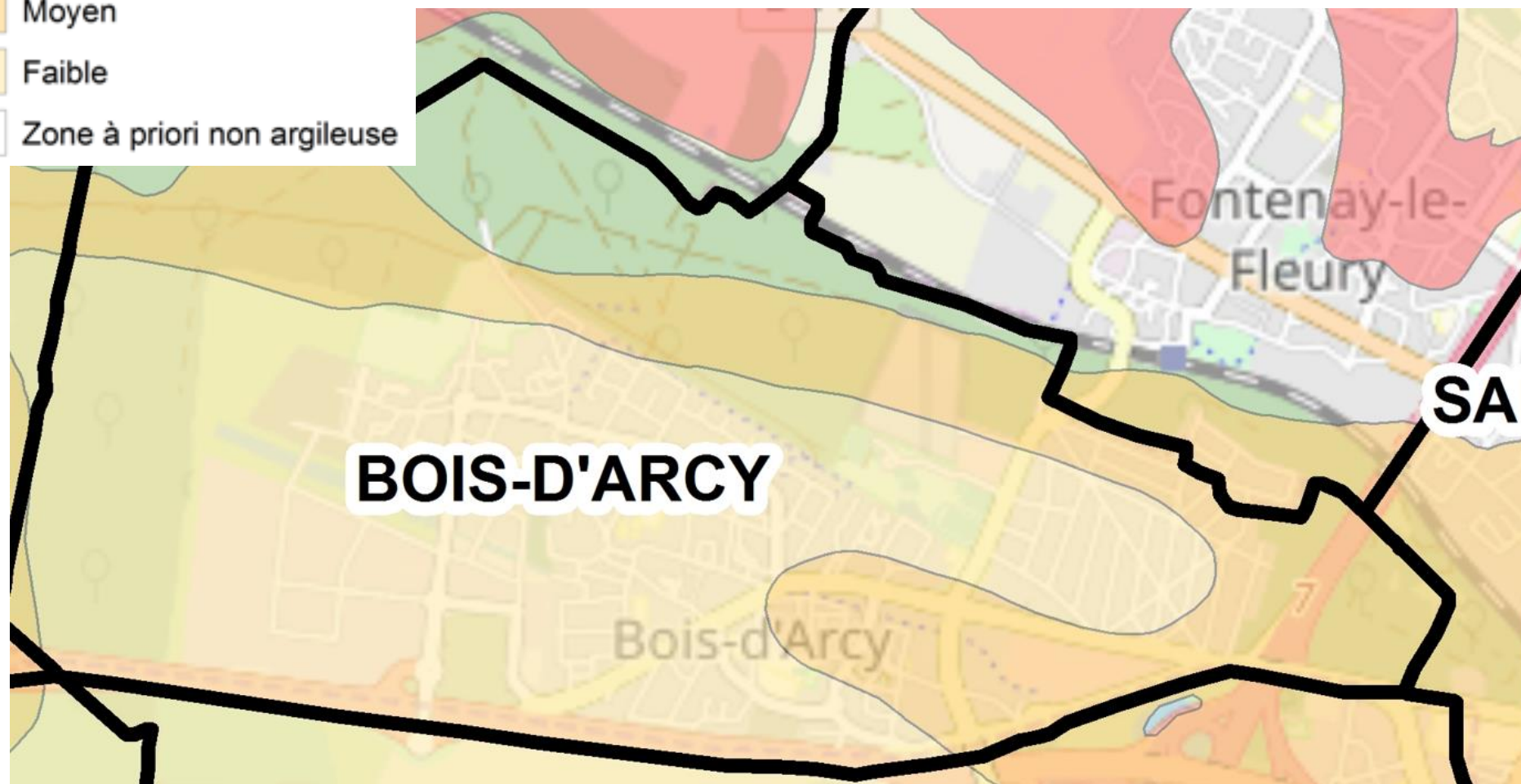
ALEA

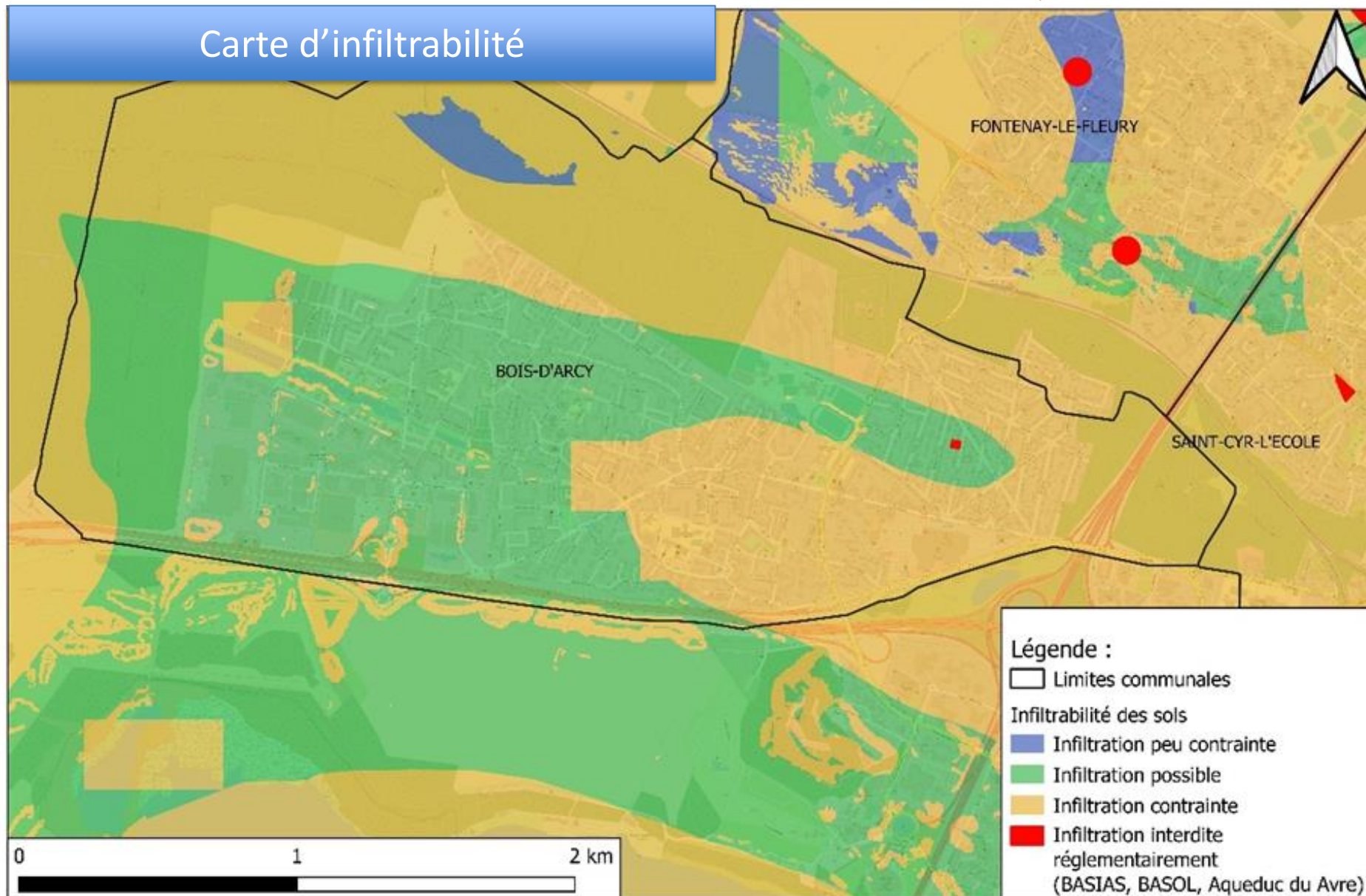
Fort

Moyen

Faible

Zone à priori non argileuse







ZONAGE DES EAUX PLUVIALES A BOIS D'ARCY

Mise en application
des prescriptions
du SAGE sur tout le
territoire
communal.



Pluies faibles, fréquentes
(0.5 à 10 mm/24h)

Objectif : zéro rejet
Infiltration, stockage et
gestion totale à la parcelle
Maîtrise des flux polluants



Pluies moyennes à fortes
(jusqu'à la pluie
cinquantennale :
59 mm en 4 h)⁴

Objectif : zéro rejet
Stockage, infiltration

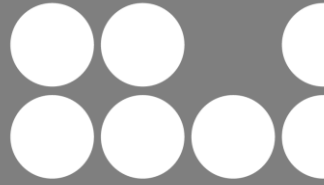
**Si impossibilité technique le
rejet au réseau sera régulé à**
0,7 l/s/ha



Pluies extrêmes
(au-delà de la pluie
d'occurrence 50 ans)

**Laisser passer l'eau, organiser
l'inondation temporaire**

**Trop plein sur dérogation⁴ des
ouvrages de régulation vers les
réseaux d'eaux
pluviales / fossés**



RACCORDEMENT À ASSAINISSEMENT





SUITES DONNÉES AU SDA

- ⇒ **Réalisation de campagne de contrôle des installations privées**
- ⇒ **Menés par le délégataire**
- ⇒ **A ce jour, x % contrôlé**
- ⇒ **Objectif, 100 % à échéance ?**



Réseau **séparatif** « Deux » réseaux... ou « un réseau d'eaux usées avec gestion EP à la parcelle »



EU: eaux usées

EP: eaux pluviales

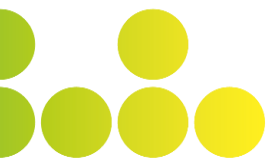


POURQUOI LES CONTRÔLES? LA COLLECTIVITÉ

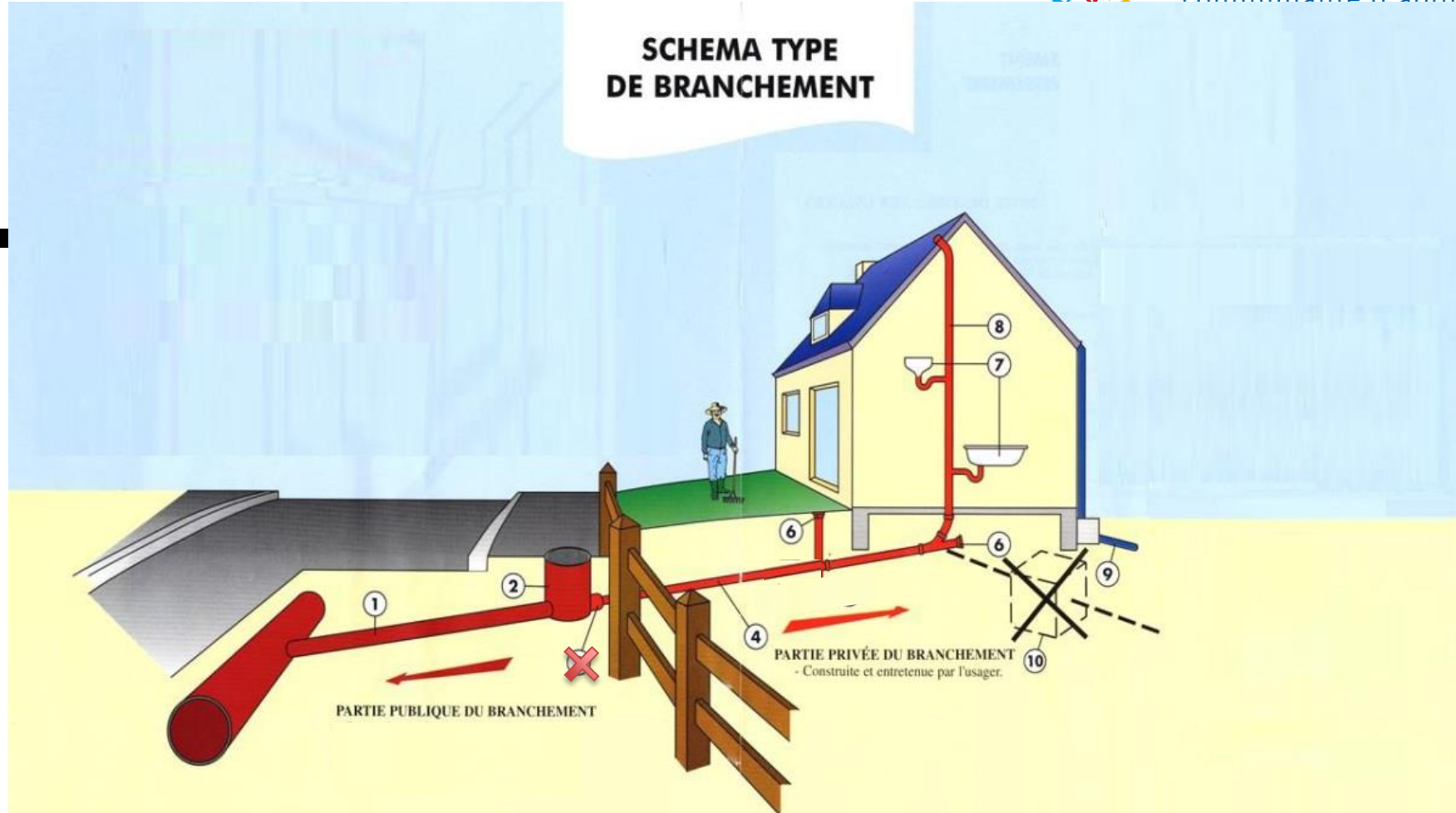
La collectivité doit contrôler, pour des raisons d'efficacité du système de collecte et d'épuration des eaux, que les eaux usées et les eaux pluviales sont bien dirigées vers le « bon » réseau :

- Des eaux usées rejetées dans un collecteur pluvial ou à l'environnement sont directement polluantes,
- Des eaux pluviales rejetées dans un collecteur d'eaux usées, surchargent inutilement (et chèrement) le système par temps sec et le font déborder par temps de pluie.
- Même lorsqu'il n'y a qu'une seule canalisation pour collecter toutes les eaux usées (réseau unitaire), il est demandé d'éviter de rejeter des eaux pluviales supplémentaires afin de limiter les occurrences de débordement des réseaux (déversoirs) et augmenter la performance des stations (débordement, fonctionnement des traitements membranaires...).





SCHEMA TYPE DE BRANCHEMENT

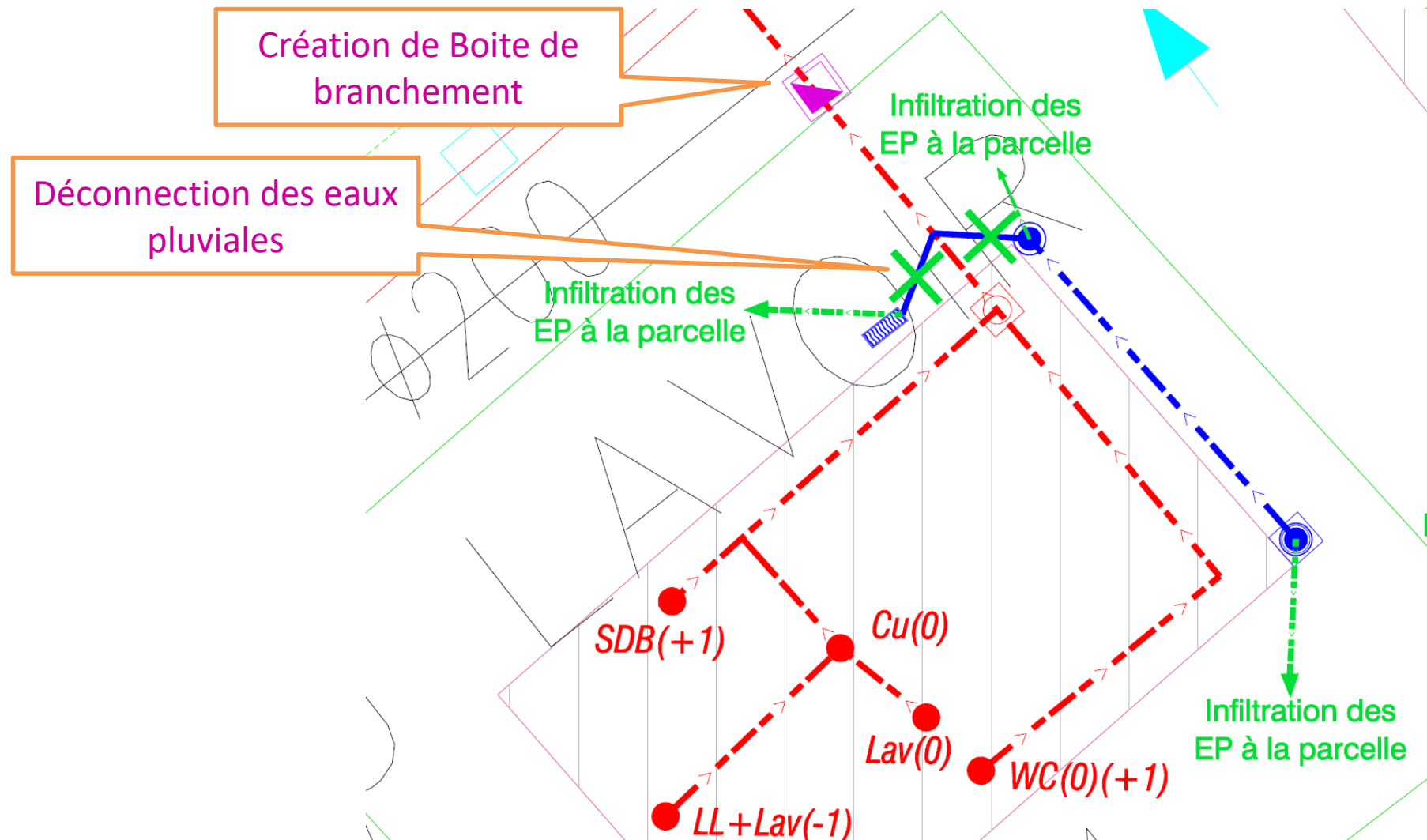


- 1 Branchement public
- 2 Boite de branchement
- 4 Branchement privé
- 6 Accès en domaine privé
- 7 Evacuations

- 8 Event
- 9 Gestion à la parcelle



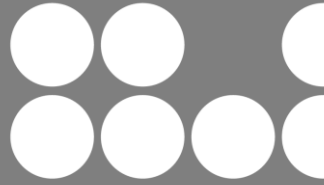
EXEMPLE D'ANOMALIES DE RACCORDEMENT





ZOOM SUR L'OBLIGATION DE LA BOITE DE BRANCHEMENT

- Indispensable pour l'entretien du branchement et les contrôles de conformité
- Ouvrage (boite de branchement + sous le domaine public dont l'établissement est à la charge des propriétaires
- En son absence,



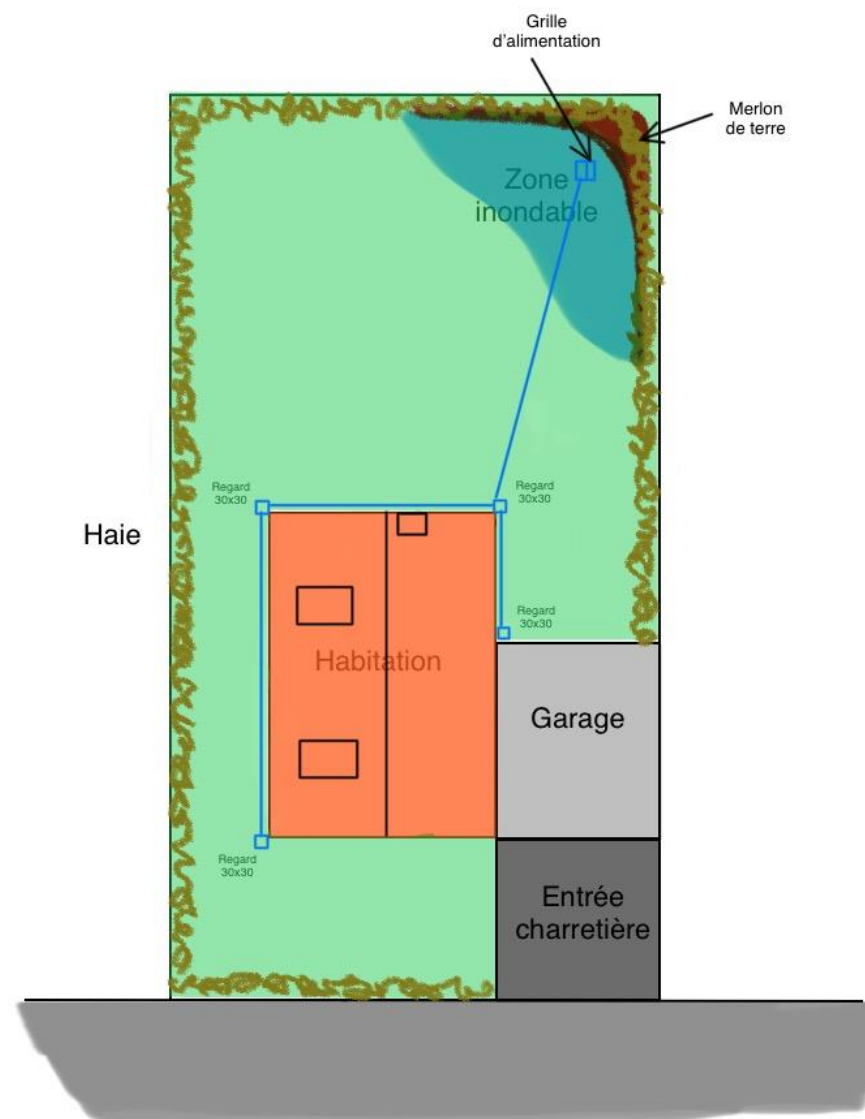
VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

TECHNIQUES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA PARCELLE



REDIRIGER LES GOUTTIÈRES VERS LES ESPACES VERTS

- Rechercher un espace vert plutôt plat, pas trop proche des fondations (minimum 2 m), en dessous des descentes de gouttières
- D'une surface supérieure à la surface imperméable
- Le plus planté possible (fleurs, arbustes, arbres...)
- Penser en bosse (merlons) plutôt qu'en creux (trou)
- Objectif : mobiliser la capacité des 30-50 cm de terre végétale vivante à stocker et diffuser les eaux pluviales, au dessus de la couche argileuse





SINON LES ÉCHELLES D'EAU



Un élément unitaire
d'échelle d'eau



Echelle d'eau en cours
de construction



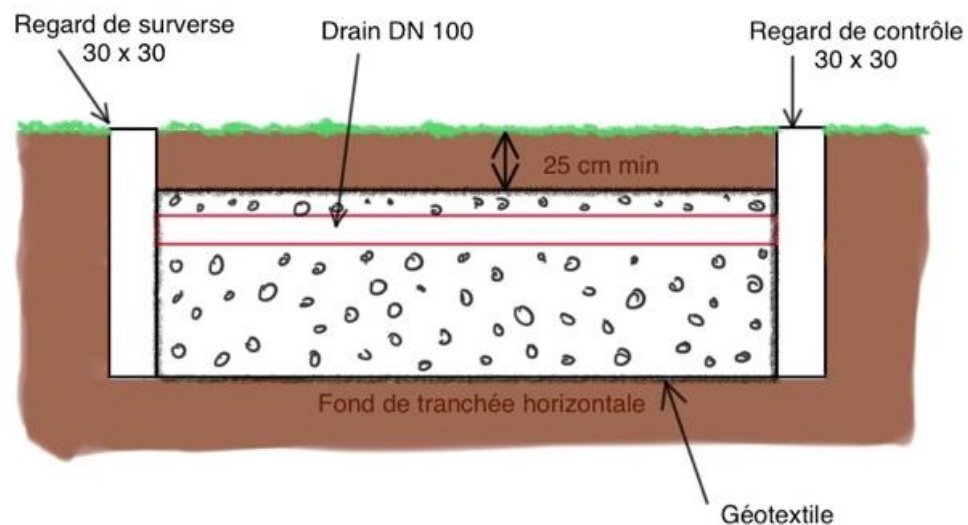
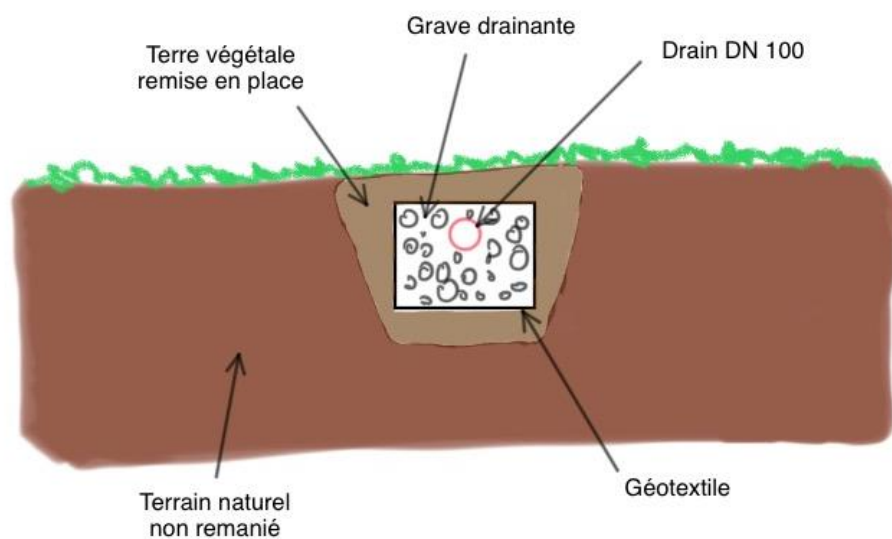
Echelle d'eau après
 finition



SINON LES MASSIFS DRAINANTS

À éloigner de 5 m minimum des fondations par rapport au risque de retrait gonflement des argiles

Matériau concassé sans fines, indice de vide 30-35%





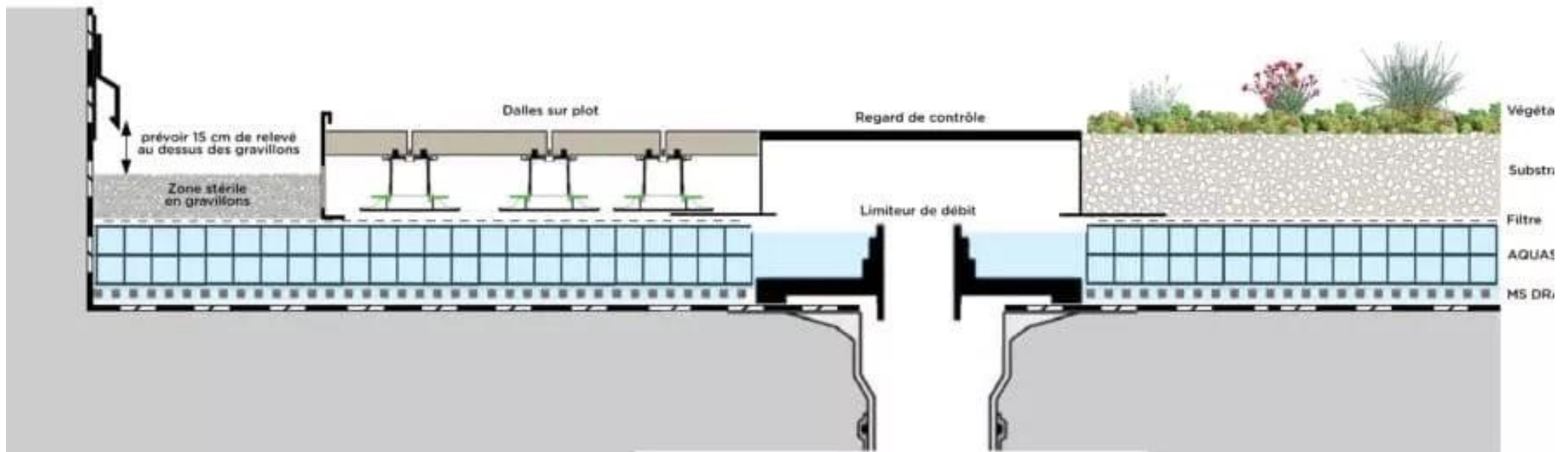
SINON LES STRUCTURES ALVÉOLAIRES ULTRA LÉGÈRES

- Indice de vide 95%
- Encore du plastique !



Sinon la toiture végétalisée

- Stocke et retarde l'évacuation
- Très bonne évapotranspiration





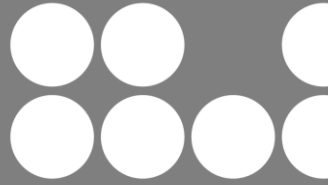
CAS CONCRET À BOIS D'ARCY

- Déjà une terrasse de 10 m² qui s'infiltré dans quelques m² (arbustes, rosiers) à 2 m de la maison
- Déconnexion de la gouttière arrière, pour épandre les eaux des 110 m² de toiture dans 140 m² d'espaces verts
- Maintien de la descente de garage, 21 m², dans le réseau d'assainissement



EXEMPLE D'APPLICATION À BOIS D'ARCY

- Déjà une terrasse de 10 m² qui s'infiltré dans quelques m² (arbustes, rosiers) à 2 m de la maison
- Déconnexion de la gouttière arrière, pour épandre les eaux des 110 m² de toiture dans 140 m² d'espaces verts
- Maintien de la descente de garage, 21 m², dans le réseau d'assainissement



AIDE FINANCIÈRE A LA MISE EN CONFORMITÉ

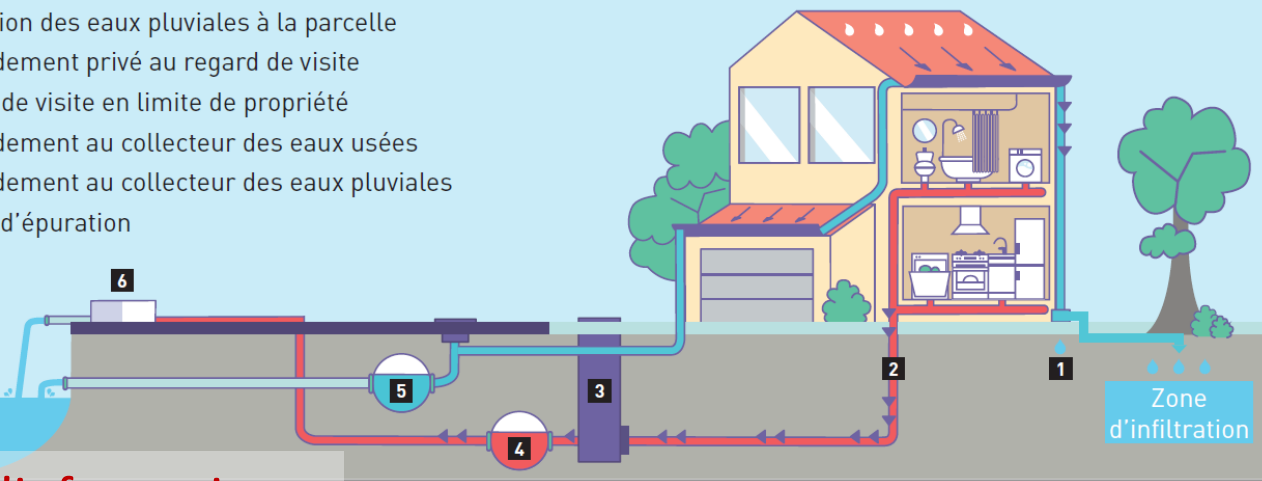


MISE EN CONFORMITÉ ET AIDES

Dispositif garanti
jusqu'au 31/12/2024

Pour obtenir une aide financière, vous devez impérativement attendre l'accord de Versailles Grand Parc avant de signer votre devis. Si les travaux ont commencé avant l'accord écrit de Versailles Grand Parc, l'aide financière est perdue.

- 1 Infiltration des eaux pluviales à la parcelle
- 2 Raccordement privé au regard de visite
- 3 Regard de visite en limite de propriété
- 4 Raccordement au collecteur des eaux usées
- 5 Raccordement au collecteur des eaux pluviales
- 6 Station d'épuration



TYPE DE NON-CONFORMITÉ ET PROJETS DE TRAVAUX CORRECTIFS :

Mélange des eaux usées dans les eaux pluviales

→ Déconnexion des eaux usées du réseau public d'eaux pluviales

Jusqu'à
4 200 €

→ Raccordement du réseau privatif d'eaux usées sur le réseau public d'eaux usées

Déconnexion complète des eaux pluviales avec gestion à la parcelle (zéro rejet au réseau public) et obturation du branchement, si existant

+ 1 000 €

Mélange des eaux pluviales dans les eaux usées

Déconnexion complète des eaux pluviales du réseau public, gestion à la parcelle

Jusqu'à
5 200 €

Fosse septique existante non raccordée au réseau public d'eaux usées

Comblement de la fosse septique et création d'un branchement d'eaux usées (domaine privé et domaine public) sur le réseau public d'eaux usées

4 200 €

Déconnexion complète des eaux pluviales avec gestion à la parcelle (zéro rejet au réseau public)

+ 1 000 €



La création uniquement de la boîte de branchement manquante en domaine public n'est pas éligible à l'aide de l'Agence de l'Eau.

Plus d'informations:

<https://bit.ly/vgp-aide-financiere-branchement>



CONTACT VERSAILLES GRAND PARC

Contact opérationnel / usager

Bureaux: Direction du Cycle de l'Eau 56 avenue de Saint Cloud, VERSAILLES

Secrétariat: 01 39 66 22 50

**Adresse postale: Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc,
6 avenue de Paris – CS 10922 – 78009 Versailles Cedex**

cycledeleau@agglovgp.fr

Contact en charge des aspects réglementaires et généraux :

Valery Estier valery.estier@agglovgp.fr

Anne-Sophie Roy anne-sophie.roy@agglovgp.fr



ECHANGES

